

MANDELIEU

Serge Castel : « On ne négocie pas avec le risque »

Trois ans et demi après, le drame des inondations du 3 octobre 2015 est encore, vif et douloureux dans tous les esprits. Alors, c'est dans une salle Méditerranée pleine que les Mandociens ont pu découvrir les grandes lignes du futur Plan Préventions du Risque d'Inondations (PPRI) présenté par les services de l'État. Ce document, qui n'est pour l'heure qu'un projet, est déterminant pour les enjeux de développement urbanistique de Mandelieu. Serge Castel, directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des AM en décrypte l'esprit et les règles.

L'élaboration de ce nouveau PPRI ?
Le PPRI de 2003 était basé

sur une crue centennale. Le nouveau sera basé sur l'événement du 3 octobre 2015, qui est une crue exceptionnelle tri-centennale. L'idée est de modéliser l'événement en croisant les aléas avec les enjeux de territoire. On étudie la vitesse et la hauteur de la crue. L'objectif : un PPRI qui permette au territoire d'être résilient et de réduire la vulnérabilité.

Les grandes lignes ?
Dans les zones peu ou pas urbanisées, dès lors qu'il y a eu de l'eau, toute construction est strictement interdite afin de préserver des champs d'expansion des crues.

Quels secteurs vont devenir inconstructibles ?
Minelle par exemple, en aval du Géant Casino qui ne pourra pas mener à bien

son projet. Sur la Siagne aussi, de nombreux terrains sont passés du bleu au rouge. On est venu ainsi regagner des zones d'expansion de crues pour l'écoulement des eaux. On ne négocie pas avec le risque.

Quels changements dans les zones pavillonnaires ?
Celles qui sont en zone dite R1, on réduit la vulnérabilité en accordant la construction de 15m² en étage. Celles qui sont en zone bleue, on peut construire sous certaines prescriptions.

Le plan est-il élaboré en partenariat avec la mairie ?

C'est un processus État. On a pris nos responsabilités. Avec la mairie, on a pu avoir des divergences. Le PPRI est contraignant. Il va geler la construction sur des



Lors de la récente réunion publique de présentation du PPRI par les services de l'État, en présence du maire Sébastien Leroy.
(Photos: Clément Tiberghien/Gaëlle Arama)



zones de spéculation foncière à Mandelieu.

La suite de la procédure ?
On est dans une phase de concertation. Le but est de détecter des erreurs. On pourra amender le plan. Le commissaire enquêteur va recevoir les habitants lors de l'enquête publique. au préfet, à l'issue du processus d'approuver le PPRI sans doute vers l'été 2020. Le projet de plan sera disponible sur le site de la Préfecture à la mi-juillet.

PROPOS RECUEILLIS PAR GAËLLE ARAMA

Calendrier

Été 2019 : concertation et recueil des observations.

Septembre 2019 : mise à jour du projet PPRI suite à la concertation.

Dernier trimestre 2019 : Saisine des personnes publiques associées.

Deuxième trimestre 2020 : enquête publique.

Les travaux à venir

✓ Début 2020, des travaux de protection débuteront dans les copropriétés privées, financés pour 80 % par l'État via le fond Barnier et les collectivités.

✓ Un bassin de rétention : à terme, c'est un bassin de rétention qui devrait être construit sur la partie amont du Riou aux Barnières. Un ouvrage qui stockera les eaux en cas d'inondation, mais pas avant 2021.



LANCEMENT RÉSIDENCE D'EXCEPTION

Nice révèle sa plus belle adresse face au spectacle de la Baie des Anges

- Quelques appartements pour quelques privilégiés
- À 2 pas du centre-ville et 800 m de la Promenade des Anglais
- Luxueux appartements, du studio au 5 pièces
- Vues panoramiques imprenables sur Nice et la Baie des Anges
- Services et prestations haut de gamme, salle de fitness, sauna...

04 48 20 30 02
APPEL NON SURTAXÉ
www.baiehorizon-nice.fr



ESPACE DE VENTE - SAGEC STORE
9 RUE MASSENET - NICE
Ouvert du mardi au samedi
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30

SAGEC

■ nous l'imaginons, vous le vivez

SAGEC Méditerranée - RCS NICE 340 747 146 - Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations. Conception : © communeimage.net - 03/2019

Daniel Roulette
Commissaire Enquêteur